

## **Augmentation de capital annoncée**

### **ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES**

Siège social : 45, AVENUE KHEIREDDINE PACHA – 1082 TUNIS.

La société ASTREE Compagnie d'assurances et de réassurance porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2008 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 10.000.000 dinars à 20.000.000 dinars, et ce, par incorporation de réserves d'un montant de **10.000.000 dinars** et émission de 2.000.000 actions nouvelles gratuites de nominal 5 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 2.000.000 actions anciennes composant le capital social actuel **à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne**, et ce, à partir du **30 mai 2008**.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1<sup>er</sup> juillet 2008**.

#### **Cotation en Bourse :**

Les actions anciennes de la société ASTREE Compagnie d'assurances et de réassurance seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **30 mai 2008**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **30 mai 2008**.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **30 mai 2008**.